

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 20.12.2010

COM(2010) 774 final

Annexe A/Chapitre 23

ANNEXE A

à la proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

**relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans l'Union
européenne**

ANNEXE A

CHAPITRE 23: NOMENCLATURES

INTRODUCTION

- 23.01 Les nomenclatures du SEC sont tout à fait conformes aux nouvelles codifications du SCN 2008, de la NACE Rév. 2, de la CPA 2008 (aux niveaux d'agrégation utilisés dans le programme de transmission), de la CFAP, de la COICOP, de la COPNI et de la COPP. Seuls quelques codes supplémentaires ont été ajoutés.
- 23.02 Les comptes s'articulent autour d'un nombre limité de concepts, essentiellement des secteurs, des opérations et des postes faisant l'objet d'opérations et d'autres flux, notamment des actifs et des passifs. Pour chacun de ces concepts, il existe une nomenclature hiérarchique. Les comptes peuvent être établis à un degré de détail plus ou moins élevé en appliquant des niveaux plus ou moins élevés de ces nomenclatures.
- 23.03 Les enregistrements comptables sont classés en différents types, chacun étant identifié par une ou deux lettres comme suit:
- a) Secteurs (codes S)
 - b) Opérations sur produits (codes P)
 - c) Opérations sur actifs non financiers non produits (codes NP)
 - d) Opérations de répartition (codes D)
 - e) Opérations sur actifs et passifs financiers (codes F)
 - f) Autres changements d'actifs (codes K)
 - g) Soldes comptables et valeur nette (codes B)
 - h) Rubriques des comptes de patrimoine (codes L)
 - i) Actifs non financiers produits et non produits (codes AN)
 - j) Rubriques relatives aux stocks d'actifs et de passifs financiers (codes AF).
- 23.04 Dans le contexte du calcul du PIB selon l'optique de la production, de l'établissement des tableaux par branches et du cadre entrées-sorties, deux nomenclatures européennes sont également utilisées: la NACE Rév. 2 pour les activités économiques et la CPA 2008 pour les produits associés aux activités. La NACE Rév. 2 est la version européenne de la CITI Rév. 4. Pour le calcul du PIB selon l'optique des dépenses, il est également fait usage de la CPA 2008, ainsi que de deux nomenclatures des Nations unies: la CFAP (Nomenclature des dépenses par fonction: Classification des fonctions des administrations publiques) et la COICOP (Classification des fonctions de consommation des ménages).
- 23.05 Outre la CFAP et la COICOP, les classifications fonctionnelles comprennent également la COPNI (Classification des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages) et la COPP (Classification des dépenses des producteurs par fonction). Ces classifications sont utilisées pour l'analyse fonctionnelle des dépenses des sociétés, des administrations publiques, des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que pour l'établissement de comptes satellites fonctionnels.

Secteurs institutionnels (codes S)

S.1	Économie totale ¹
S.11	Sociétés non financières
S.11001	Publiques
S.11002	Privées nationales
S.11003	Sous contrôle étranger
S.12	Sociétés financières
S.121	Banque centrale ² (publique)
S.122	Institutions de dépôts, à l'exclusion de la banque centrale ³
S.12201	Publiques
S.12202	Privées nationales
S.12203	Sous contrôle étranger
S.123	Fonds d'investissement monétaires
S.12301	Publics
S.12302	Privés nationaux
S.12303	Sous contrôle étranger
S.124	Fonds d'investissement non monétaires
S.12401	Publics
S.12402	Privés nationaux
S.12403	Sous contrôle étranger
S.125	Autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension
S.12501	Publics

¹ Pour tous les codes des secteurs S.11 et S.12, le 5^e chiffre – 1, 2 ou 3 – indique si le secteur concerné est respectivement public, privé national ou sous contrôle étranger.

² La Banque centrale (S.121) et les Institutions de dépôts, à l'exclusion de la banque centrale (S.122) constituent ensemble le secteur S.12B

³ Les Sociétés d'assurance (S.128) et les Fonds de pension (S.129) constituent ensemble le secteur S.12I.

S.12502	Privés nationaux
S.12503	Sous contrôle étranger
S.126	Auxiliaires financiers
S.12601	Publics
S.12602	Privés nationaux
S.12603	Sous contrôle étranger
S.127	Institutions financières captives et prêteurs non institutionnels
S.12701	Publics
S.12702	Privés nationaux
S.12703	Sous contrôle étranger
S.128	Sociétés d'assurance ³
S.12801	Publiques
S.12802	Privées nationales
S.12803	Sous contrôle étranger
S.129	Fonds de pension ⁴
S.12901	Publics
S.12902	Privés nationaux
S.12903	Sous contrôle étranger
S.121 +S.122 +S.123	Institutions financières monétaires
S.13	Administrations publiques
S.1311	Administration centrale (à l'exclusion de la sécurité sociale)
S.1312	Administrations d'États fédérés (à l'exclusion de la sécurité sociale)
S.1313	Administrations locales (à l'exclusion de la sécurité sociale)

⁴ Les Sociétés d'assurance (S.128) et les Fonds de pension (S.129) constituent ensemble le secteur S.12I.

S.1314	Administrations de sécurité sociale
S.14	Ménages
S.141	Employeurs
S.142	Travailleurs indépendants
S.143	Salariés
S.144	Bénéficiaires de revenus de la propriété et de transferts
S.1441	Bénéficiaires de revenus de la propriété
S.1442	Bénéficiaires de pensions
S.1443	Bénéficiaires d'autres transferts
S.15	Institutions sans but lucratif au service des ménages
S.15002	ISBLSM privées nationales
S.15003	ISBLSM sous contrôle étranger
S.2	Reste du monde
S.21	États membres et institutions et organes de l'Union européenne
S.211	États membres de l'Union européenne
S.2111	États membres de la zone euro
S.2112	États membres hors zone euro
S.212	Institutions et organes de l'Union européenne
S.2121	Banque centrale européenne (BCE)
S.2122	Institutions et organes de l'Union européenne, à l'exclusion de la BCE
S.22	Pays non membres de l'UE et organisations internationales non résidentes de l'UE

Opérations et autres flux

Opérations sur produits (codes P)

- P.1 Production
- P.11 Production marchande
- P.119 Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)
- P.12 Production pour usage final propre
- P.13 Production non marchande
- P.2 Consommation intermédiaire
- P.3 Dépense de consommation finale
- P.31 Dépense de consommation individuelle
- P.32 Dépense de consommation collective
- P.4 Consommation finale effective
- P.41 Consommation individuelle effective
- P.42 Consommation collective effective
- P.5 Formation brute de capital / P.5n Formation nette de capital
- P.51b Formation brute de capital fixe
- P.511 Acquisitions moins cessions d'actifs fixes
- P.5111 Acquisitions d'actifs fixes neufs
- P.5112 Acquisitions d'actifs fixes existants
- P.5113 Cessions d'actifs fixes existants
- P.512 Coûts du transfert de propriété d'actifs non produits
- P.51c Consommation de capital fixe (-)
- P.51c1 Consommation de capital fixe incluse dans l'excédent brut d'exploitation (-)
- P.51c2 Consommation de capital fixe incluse dans le revenu mixte brut (-)
- P.51n Formation nette de capital fixe
- P.52 Variation des stocks
- P.53 Acquisitions moins cessions d'objets de valeur

- P.6 Exportations de biens et de services
- P.61 Exportations de biens
- P.62 Exportations de services
- P.7 Importations de biens et de services
- P.71 Importations de biens
- P.72 Importations de services

Opérations sur actifs non financiers non produits (codes NP)

NP	Acquisitions moins cessions d'actifs non produits
NP.1	Acquisitions moins cessions de ressources naturelles
NP.2	Acquisitions moins cessions de contrats, baux et licences
NP.3	Achats moins ventes de fonds commerciaux et d'autres actifs commerciaux

Les codes utilisés pour les opérations sur actifs non financiers non produits peuvent, si nécessaire, être ventilés davantage en y adjoignant ceux de la nomenclature des actifs non financiers non produits (AN.2).

Opérations de répartition (codes D)

D.1	Rémunération des salariés
D.11	Salaires et traitements bruts
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs
D.121	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
D.1211	Cotisations de pension effectives à la charge des employeurs
D.1212	Cotisations effectives autres que de pension à la charge des employeurs
D.122	Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs
D.1221	Cotisations de pension imputées à la charge des employeurs
D.1222	Cotisations imputées autres que de pension à la charge des employeurs
D.2	Impôts sur la production et les importations
D.21	Impôts sur les produits
D.211	Taxes du type TVA
D.212	Impôts et droits sur les importations, à l'exclusion de la TVA
D.2121	Droits sur les importations
D.2122	Impôts sur les importations, à l'exclusion de la TVA et des droits sur les importations
D.214	Impôts sur les produits, à l'exclusion de la TVA et des impôts sur les importations
D.29	Autres impôts sur la production
D.3	Subventions
D.31	Subventions sur les produits
D.311	Subventions sur les importations

D.319	Autres subventions sur les produits
D.39	Autres subventions sur la production
D.4	Revenus de la propriété
D.41	Intérêts
D.42	Revenus distribués des sociétés
D.421	Dividendes
D.422	Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers
D.44	Autres revenus d'investissements
D.441	Revenus d'investissements attribués aux assurés
D.442	Revenus d'investissements à payer sur des droits à pension
D.443	Revenus d'investissements attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissement
D.4431	Dividendes attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissement
D.4432	Bénéfices non distribués attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissement
D.45	Loyers

Transferts courants en espèces et en nature (D.5 - D.8)

D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
D.51	Impôts sur le revenu
D.59	Autres impôts courants
D.6	Cotisations et prestations sociales
D.61	Cotisations sociales nettes
D.611	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs

D.6111	Cotisations de pension effectives à la charge des employeurs
D.6112	Cotisations effectives autres que de pension à la charge des employeurs
D.612	Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs
D.6121	Cotisations de pension imputées à la charge des employeurs
D.6122	Cotisations imputées autres que de pension à la charge des employeurs
D.613	Cotisations sociales effectives à la charge des ménages
D.6131	Cotisations de pension effectives à la charge des ménages
D.6132	Cotisations effectives autres que de pension à la charge des ménages
D.614	Suppléments de cotisations sociales à la charge des ménages
D.6141	Suppléments de cotisations de pension à la charge des ménages
D.6142	Suppléments de cotisations autres que de pension à la charge des ménages
D.61SC	Rémunération du service des régimes d'assurance sociale (-) ⁵
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature
D.621	Prestations de sécurité sociale en espèces
D.6211	Prestations de pension de sécurité sociale en

⁵ Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont enregistrées à la fois dans le compte d'exploitation et dans le compte d'affectation des revenus primaires comme étant à payer par les employeurs et à recevoir par les salariés. Dans le compte de distribution secondaire du revenu, ce sont les ménages qui paient ces montants et les unités qui administrent les régimes d'assurance sociale qui les reçoivent. Afin que des montants identiques soient enregistrés à chaque fois, le compte de distribution secondaire du revenu comporte également un poste spécifique qui permet de déduire le service correspondant à une partie de la production de ces régimes et de la consommation finale des ménages bénéficiaires. Le poste «Rémunération du service des régimes d'assurance sociale» (D.61SC) est donc uniquement un poste d'ajustement et non une opération de répartition.

	espèces
D.6212	Prestations de sécurité sociale autres que de pension en espèces
D.622	Autres prestations d'assurance sociale
D.6221	Autres prestations de pension d'assurance sociale
D.6222	Autres prestations d'assurance sociale autres que de pension
D.623	Prestations d'assistance sociale en espèces
D.63	Transferts sociaux en nature
D.631	Transferts sociaux en nature — production non marchande
D.632	Transferts sociaux en nature — production marchande achetée
D.7	Autres transferts courants
D.71	Primes nettes d'assurance-dommages
D.711	Primes nettes d'assurance-dommages directe
D.712	Primes nettes de réassurance-dommages
D.72	Indemnités d'assurance-dommages
D.721	Indemnités d'assurance-dommages directe
D.722	Indemnités de réassurance-dommages
D.73	Transferts courants entre administrations publiques
D.74	Coopération internationale courante
D.75	Transferts courants divers
D.751	Transferts courants aux ISBLSM
D.752	Transferts courants entre ménages
D.759	Autres transferts courants divers
D.76	Ressources propres de l'UE basées sur la TVA et le RNB

D.8	Ajustement pour variation des droits à pension
D.9	Transferts en capital
D.9r	Transferts en capital à recevoir
D.91r	Impôts en capital à recevoir
D.92r	Aides à l'investissement à recevoir
D.99r	Autres transferts en capital à recevoir
D.9p	Transferts en capital à payer
D.91p	Impôts en capital à payer
D.92p	Aides à l'investissement à payer
D.99p	Autres transferts en capital à payer

Opérations sur actifs et passifs financiers (codes F)**(Acquisition nette d'actifs financiers/accroissement net des passifs)**

F.1	Or monétaire et DTS
F.11	Or monétaire
F.12	DTS
F.2	Numéraire et dépôts
F.21	Numéraire
F.22	Dépôts transférables
F.221	Positions interbancaires
F.229	Autres dépôts transférables
F.29	Autres dépôts
F.3	Titres de créance
F.31	À court terme
F.32	À long terme
F.4	Crédits ⁶
F.41	À court terme
F.42	À long terme
F.5	Actions et parts de fonds d'investissement
F.51	Actions
F.511	Actions cotées
F.512	Actions non cotées
F.519	Autres participations
F.52	Parts de fonds d'investissement
F.521	Parts de fonds d'investissement monétaires
F.529	Parts de fonds d'investissement non monétaires

⁶ Poste pour mémoire: Investissements directs étrangers (ajouter le code IDE).

F.6	Droits sur les réserves techniques d'assurance, sur les fonds de pension et sur les réserves de garanties standard
F.61	Réserves techniques d'assurance-dommages
F.62	Droits sur les assurances-vie et rentes
F.63	Droits à pension
F.64	Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension
F.65	Droits à des prestations autres que de pension
F.66	Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard
F.7	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés
F.71	Produits financiers dérivés
F.711	Options
F.712	Contrats à terme
F.72	Options sur titres des salariés
F.8	Autres comptes à recevoir/à payer
F.81	Crédits commerciaux et avances
F.89	Autres comptes à recevoir/à payer, à l'exclusion des crédits commerciaux et avances

Autres flux (codes K)

K. 1-5	Total des changements de volume
K.1	Apparition économique d'actifs
K.2	Disparition économique d'actifs non produits
K.21	Épuisement de ressources naturelles
K.22	Autres disparitions économiques d'actifs non produits
K.3	Destructions d'actifs dues à des catastrophes
K.4	Saisies sans compensation
K.5	Autres changements de volume n.c.a.
K.6	Changements de classement
K.61	Changements de classement sectoriel ou de structure
K.62	Changements de classement d'actifs et de passifs
K.7	Gains/pertes nominaux de détention
K.71	Gains/pertes neutres de détention
K.72	Gains/pertes réels de détention

Soldes comptables et valeur nette (codes B)⁷

B.1b	Valeur ajoutée brute / Produit intérieur brut
B.2b	Excédent brut d'exploitation
B.3b	Revenu mixte brut
B.4b	Revenu d'entreprise brut
B.5b	Solde brut des revenus primaires / Revenu national brut
B.6b	Revenu disponible brut
B.7b	Revenu disponible brut ajusté
B.8b	Épargne brute
B.9	Capacité (+) / besoin (-) de financement
B.9NF	Capacité (+) / besoin (-) de financement (comptes non financiers)
B.9F	Capacité (+) / besoin (-) de financement (comptes financiers)
B.10	Variations de la valeur nette
B.101	Variations de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts en capital ^{8 9}
B.102	Variations de la valeur nette due aux autres changements de volume d'actifs
B.103	Variations de la valeur nette due aux gains/pertes nominaux de détention
B.1031	Variations de la valeur nette due aux gains/pertes neutres de détention
B.1032	Variations de la valeur nette due aux gains/pertes réels de détention

⁷ Tous les soldes comptables peuvent être calculés bruts ou nets de la consommation de capital fixe. Dans le premier cas, la lettre «b» est ajoutée après le code du solde concerné. De même, la lettre «n» jointe à un code indique une valeur nette.

⁸ Ce poste ne constitue pas un solde comptable du système. Il s'agit en fait du total de la partie droite du compte de capital. Toutefois, comme il contribue de façon notable aux variations de la valeur nette, il est codé comme les autres composantes de cette dernière.

⁹ Pour le reste du monde, ce poste correspond aux variations de la valeur nette due au solde des opérations courantes avec l'extérieur et aux transferts en capital.

B.11	Solde des échanges extérieurs de biens et services
B.12	Solde des opérations courantes avec l'extérieur
B.90	Valeur nette
BF.90	Valeur nette financière

Rubriques des comptes de patrimoine (codes L)

Comme pour le compte d'opérations financières, les seuls codes nécessaires pour un compte de patrimoine sont ceux de la ventilation des actifs par type (AN et AF). Il est toutefois possible d'établir un compte en utilisant le niveau des stocks d'ouverture (LS) et de clôture (LE) d'une période donnée, ainsi que les variations totales entre les deux (LX). Les trois codes doivent être utilisés pour chaque catégorie d'actifs distinguée. Une entrée LX représente la somme des entrées pour les codes P.5, NP, F et K d'un actif donné au cours de la période couverte.

À partir des rubriques du compte de patrimoine d'ouverture, il est possible de calculer une valeur nette (B.90). La différence entre celle-ci et la même valeur dans le compte de patrimoine de clôture doit être égale au solde de tous les codes LX, qui doit lui-même être égal à la valeur de l'agrégat B.10.

LS	Patrimoine d'ouverture
LX	Variations du patrimoine
LE	Patrimoine de clôture

Actifs (codes A)**Actifs non financiers (codes AN)**

AN.1	Actifs non financiers produits
AN.11	Actifs fixes par type d'actifs
AN.111	Logements
AN.112	Autres bâtiments et ouvrages de génie civil
AN.1121	Bâtiments non résidentiels
AN.1122	Autres ouvrages de génie civil
AN.1123	Améliorations de terrains
AN.113	Machines et équipements
AN.1131	Matériels de transport
AN.1132	Équipements TIC
AN.1139	Autres machines et équipements
AN.114	Systèmes d'armes
AN.115	Ressources biologiques cultivées
AN.1151	Ressources animales fournissant une production de façon répétée
AN.1152	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de façon répétée
(AN.116)	(Coûts du transfert de propriété d'actifs non produits) ¹⁰
AN.117	Droits de propriété intellectuelle
AN.1171	Recherche et développement
AN.1172	Prospection minière et évaluation

¹⁰ Les coûts du transfert de propriété d'actifs non produits (AN.116) sont traités comme faisant partie de la formation brute de capital fixe, c'est-à-dire comme une acquisition d'actifs fixes. Toutefois, lorsque les niveaux des stocks sont ventilés par catégorie, la valeur de ces coûts du transfert de propriété est incluse dans celle des actifs non produits auxquels ils se réfèrent et ne constitue donc pas une catégorie distincte de la rubrique AN.11. Ce poste est repris dans la liste détaillée ci-dessus uniquement à titre d'information.

AN.1173	Logiciels et bases de données
AN.11731	Logiciels
AN.11732	Bases de données
AN.1174	Œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales
AN.1179	Autres droits de propriété intellectuelle
AN.12	Stocks par type de stocks
AN.121	Matières premières et fournitures
AN.122	Travaux en cours
AN.1221	Travaux en cours : ressources biologiques cultivées
AN.1222	Autres travaux en cours
AN.123	Produits finis
AN.124	Stocks militaires
AN.125	Biens destinés à la revente
AN.13	Objets de valeur
AN.131	Pierres et métaux précieux
AN.132	Antiquités et autres objets d'art
AN.133	Autres objets de valeur
AN.2	Actifs non financiers non produits
AN.21	Ressources naturelles
AN.211	Terrains
AN.2111	Terrains supportant des bâtiments et ouvrages de génie civil
AN.2112	Terrains cultivés
AN.2113	Terrains et plans d'eau de loisirs
AN.2119	Autres terrains et plans d'eau

AN.212	Réserves de minerais et de produits énergétiques
AN.213	Ressources biologiques non cultivées
AN.214	Ressources en eau
AN.215	Autres ressources naturelles
AN.2151	Spectre de fréquences radio
AN.2159	Autres
AN.22	Contrats, baux et licences
AN.221	Licences d'exploitation transférables
AN.222	Permis d'utiliser des ressources naturelles
AN.223	Permis d'entreprendre une activité particulière
AN.224	Droits d'exclusivité sur des biens et services futurs
AN.23	Achats moins ventes de fonds commerciaux et d'autres actifs commerciaux

Actifs financiers (codes AF)

Ainsi qu'expliqué à la section consacrée aux opérations sur actifs et passifs financiers, il existe théoriquement une correspondance parfaite entre les rubriques F et les niveaux ou positions de stocks (rubriques AF). Dans la pratique toutefois, il est possible que les données des comptes de patrimoine soient moins détaillées et ne dépassent pas le premier niveau de la ventilation ci-dessous. Au besoin, il est cependant possible de ventiler davantage les rubriques AF en se basant sur les sous-catégories des rubriques F.

AF.1	Or monétaire et DTS
AF.11	Or monétaire
AF.12	DTS
AF.2	Numéraire et dépôts
AF.21	Numéraire
AF.22	Dépôts transférables
AF.221	Positions interbancaires
AF.229	Autres dépôts transférables

AF.29	Autres dépôts
AF.3	Titres de créance
AF.31	À court terme
AF.32	À long terme
AF.4	Crédits ¹¹
AF.41	À court terme
AF.42	À long terme
AF.5	Actions et parts de fonds d'investissement
AF.51	Actions
AF.511	Actions cotées
AF.512	Actions non cotées
AF.519	Autres participations
AF.52	Parts de fonds d'investissement
AF.521	Parts de fonds d'investissement monétaires
AF.529	Parts de fonds d'investissement non monétaires
AF.6	Droits sur les réserves techniques d'assurance, sur les fonds de pension, et sur les réserves de garanties standard.
AF.61	Réserves techniques d'assurance-dommages
AF.62	Droits sur les assurances-vie et rentes
AF.63	Droits à pension
AF.64	Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension
AF.65	Droits à des prestations autres que de pension
AF.66	Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard

¹¹ Poste pour mémoire: Investissements directs étrangers (ajouter le code IDE).

AF.7	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés
AF.71	Produits financiers dérivés
F.711	Options
F.712	Contrats à terme
AF.72	Options sur titres des salariés
AF.8	Autres comptes à recevoir/à payer
AF.81	Crédits commerciaux et avances
AF.89	Autres comptes à recevoir/à payer, à l'exclusion des crédits commerciaux et avances

Postes supplémentaires

Par convention, tout code supplémentaire commence par la lettre «X» et est lié à la rubrique standard en intégrant le code de celle-ci.

1 Crédits non performants

Les codes ci-après s'appliquent aux stocks et aux flux de crédits non performants. Les codes des crédits étant AF.4 et F.4, les codes supplémentaires commenceront donc par XAF4 pour les stocks et XF4 pour les flux.

Les codes pour les stocks sont donc:

XAF4_NNP	Crédits non performants: valeur nominale
XAF4_MNP	Crédits non performants: valeur marchande

et ceux pour les flux associés:

XF4_NNP	Crédits non performants: valeur nominale
XF4_MNP	Crédits non performants: valeur marchande

Dans ces deux séries de codes, le tiret bas est un espace réservé pour, le cas échéant, les codes détaillés des crédits, par exemple dans le compte de patrimoine.

XAF41NNP	Crédits à court terme non performants: valeur nominale
XAF42MNP	Crédits à long terme non performants: valeur marchande

2 Services du capital

Les codes suivants s'appliquent aux services du capital.

XCS	Services du capital
XCSC	Services du capital – Entreprises constituées en sociétés
P.51c1	Consommation de capital fixe incluse dans l'excédent brut d'exploitation
XRC	Rendement du capital – Entreprises constituées en sociétés
XOC	Autres coûts du capital – Entreprises constituées en sociétés
XCSU	Services du capital – Entreprises non constituées en sociétés

P.51c2	Consommation de capital fixe incluse dans le revenu mixte brut
XRU	Rendement du capital – Entreprises non constituées en sociétés
XOU	Autres coûts du capital – Entreprises non constituées en sociétés

3 Tableau des pensions

Les codes suivants s'utilisent dans le tableau supplémentaire décrit dans le chapitre consacré aux pensions. Différents codes sont proposés pour les colonnes et les lignes du tableau.

Colonnes

Dans le libellé de la colonne, la lettre «W» correspond aux secteurs «autres que les administrations publiques», tandis que les chiffres dans les codes se réfèrent aux secteurs institutionnels correspondants.

a) Passifs enregistrés dans la séquence principale des comptes

Régimes créés et mis en œuvre par des secteurs autres que les administrations publiques

XPC1W	Régimes à cotisations définies
XPB1W	Régimes à prestations définies
XPCB1W	Total

Régimes créés et mis en œuvre par les administrations publiques

XPCG	Régimes à cotisations définies
------	--------------------------------

Régimes à prestations définies pour les salariés des administrations publiques

XPBG12	dans le secteur des sociétés financières
XPBG13	dans le secteur des administrations publiques

b) Passifs non enregistrés dans la séquence principale des comptes

XPBOUT13	dans le secteur des administrations publiques
XP1314	Régimes de pension de la sécurité sociale
XPTOT	Régimes de pension: total
XPTOTNRH	dont: ménages non résidents

Lignes

a) Compte de patrimoine d'ouverture

XAF63LS	Droits à pension
---------	------------------

b) Opérations

XD61p	Cotisations sociales relatives à des régimes de pension
XD6111	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
XD6121	Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs
XD6131	Cotisations sociales effectives à la charge des ménages
XD6141	Suppléments de cotisations sociales à la charge des ménages
XD619	Autre accumulation (actuarielle) de droits à pension dans des fonds de la sécurité sociale
XD62p	Prestations de pension
XD8	Ajustement pour variation des droits à pension
XD81	Variation des droits à pension due à des transferts de droits
XD82	Variations des droits à pension due à des changements négociés dans la structure des régimes

c) Autres flux économiques

XK7	Réévaluations
XK5	Autres changements de volume

d) Compte de patrimoine de clôture

XAF63LE	Droits à pension
---------	------------------

e) Indicateurs liés

XP1	Production
XAFN	Actifs détenus par les régimes de pension en fin d'année

4 Biens de consommation durables

Les codes des biens de consommation durables commencent par un «X» suivi des lettres «DHHCE» (dépenses des ménages en biens de consommation durables), plus un chiffre pour

les catégories et deux chiffres pour les sous-catégories. Les codes COICOP correspondants sont également indiqués.

COICOP	Codes du SCN	
	XDHHCE1	Meubles et appareils ménagers
05.1.1	XDHHCE11	Meubles et articles d'ameublement
05.1.2	XDHHCE12	Tapis et revêtements de sol divers
05.3.1	XDHHCE13	Gros appareils ménagers, électriques ou non
05.5.1	XDHHCE14	Gros outillage et matériel
	XDHHCE2	Véhicules personnels
07.1.1	XDHHCE21	Voitures automobiles
07.1.2	XDHHCE22	Motocycles
07.1.3	XDHHCE23	Bicyclettes
07.1.4	XDHHCE24	Véhicules à traction animale
	XDHHCE3	Biens de loisirs
08.2.0	XDHHCE31	Matériel de téléphonie et de télécopie
09.1.1	XDHHCE32	Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image
09.1.2	XDHHCE33	Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques
09.1.3	XDHHCE34	Matériel de traitement de l'information
09.2.1	XDHHCE35	Biens durables pour loisirs de plein air
09.2.2	XDHHCE36	Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur

	XDHHCE4	Autres biens durables
12.3.1	XDHHCE41	Articles de bijouterie et horlogerie
06.1.3	XDHHCE42	Appareils et matériel thérapeutiques

5 Investissements directs étrangers

Des postes supplémentaires pour les investissements directs étrangers (IDE) peuvent être créés à l'aide d'un code «X», suivi des lettres «F» ou «AF» et ensuite des lettres «IDE», comme dans l'exemple suivant:

XF42IDE	Opérations d'investissements directs étrangers sous forme de crédits à long terme
---------	---

6 Positions contingentes

Des codes supplémentaires pour les positions contingentes peuvent être créés sous un code composé de la lettre «X», suivies des lettres «AF» et ensuite des lettres «PC», comme dans l'exemple suivant:

XAF11PC	Or monétaire, lorsque sa mise en gage peut affecter son utilisation en tant qu'actif de réserve
---------	---

7 Numéraire et dépôts

Des rubriques supplémentaires peuvent être ajoutées à la classification des billets et pièces et des dépôts libellés en monnaie nationale et en monnaie étrangère. Ces rubriques seront codées à l'aide de la lettre «X», suivie des lettres «F» ou «AF» et ensuite des lettres «NC» pour indiquer qu'il s'agit de billets et pièces et de dépôts en monnaie nationale ou des lettres «FC» auxquelles sera ajouté un code devise international pour les billets et pièces et les dépôts en monnaie étrangère.

Pour les opérations

XF21NC	Billets et pièces en monnaie nationale
XF22FC	Dépôts en monnaie étrangère

Pour les stocks

XAF21NC	Billets et pièces en monnaie nationale
XAF22FC	Dépôts en monnaie étrangère

8 Classification des titres de créance par échéance

Il est suggéré de classer les titres de créance par échéance. Pour ce faire, on peut utiliser la lettre «X», suivie des lettres «AF» ainsi que d'une combinaison de chiffres et de lettres indiquant une date d'échéance, par exemple :

XAF32Y20	Titres de créance venant à échéance en 2020
----------	---

9 Titres de créance cotés et non cotés

Les rubriques supplémentaires concernant les titres de créance sont codées à l'aide de la lettre «X», suivie des lettres «F» ou «AF» ainsi que du chiffre «1» pour les titres cotés ou du chiffre «2» pour les titres non cotés.

Pour les opérations

XF321	Titres de créance à long terme cotés
XF322	Titres de créance à long terme non cotés

Pour les stocks

XAF321	Titres de créance à long terme cotés
XAF322	Titres de créance à long terme non cotés

10 Crédits à long terme à échéance inférieure à un an et crédits à long terme garantis par une hypothèque

Les crédits à long terme à échéance inférieure à un an et les crédits à long terme garantis par une hypothèque sont codés à l'aide d'un «X», suivi des lettres «F» ou «AF» et ensuite de la combinaison «L1» pour indiquer que l'échéance est inférieure à un an ou des lettres «LM» pour indiquer qu'il s'agit de crédits garantis par une hypothèque.

Pour les opérations

XF42L1	Crédits à long terme à échéance inférieure à un an
XF42LM	Crédits à long terme garantis par une hypothèque

Pour les stocks

XAF42L1	Crédits à long terme à échéance inférieure à un an
XAF42LM	Crédits à long terme garantis par une hypothèque

11 Parts de fonds d'investissement cotées et non cotées

Les parts de fonds d'investissement cotées et non cotées sont codées à l'aide de la lettre «X» à laquelle on adjoint les lettres «F» ou «AF» plus le chiffre «1» pour les parts cotées ou le chiffre «2» pour les parts non cotées.

Pour les opérations

XF5291	Parts de fonds d'investissement non monétaires cotées
--------	---

XF5292	Parts de fonds d'investissement non monétaires non cotées
--------	---

Pour les stocks

XAF5291	Parts de fonds d'investissement non monétaires cotées
XAF5292	Parts de fonds d'investissement non monétaires non cotées

12 Arriérés d'intérêts et de remboursements

Les arriérés d'intérêts et de remboursements sont codés à l'aide de la lettre «X» à laquelle on adjoint le code «AF», suivi des lettres «IA» lorsqu'il s'agit d'arriérés d'intérêts ou des lettres «PA» lorsqu'il s'agit d'arriérés de remboursement.

XAF42IA	Arriérés d'intérêts sur crédits à long terme
XAF42PA	Arriérés de remboursements sur crédits à long terme

13 Transferts de fonds individuels et total des transferts de fonds

Les transferts de fonds individuels et le total des transferts de fonds entre ménages résidents et non résidents sont codés à l'aide de la lettre «X» à laquelle on adjoint le code du transfert courant, suivi des lettres «PR» lorsqu'il s'agit de transferts de fonds individuels ou des lettres «TR» lorsqu'il s'agit du total des transferts.

XD5452PR	Transferts de fonds individuels entre ménages résidents et non résidents
XD5452TR	Total des transferts de fonds entre ménages résidents et non résidents

Regroupement et codification des branches d'activité (A) et des produits (P)

Les nomenclatures d'activités et de produits à utiliser sont la NACE Rév. 2 et la CPA 2008. Un règlement de la Commission fixe les différents niveaux d'agrégation à utiliser dans le cadre du programme de transmission du SEC, soit les niveaux A*3, A*10, A*21, A*38 et A*64 pour les activités économiques et P*3, P*10, P*21, P*38 et P*64 pour les produits. Bien que n'étant pas requis dans le programme de transmission du SEC, les niveaux A*88 (NACE Rév. 2) et P*88 (CPA) sont également détaillés dans le présent chapitre.

Les nouvelles agrégations sont développées ci-après.

A*3

Code	Sections de la NACE Rév. 2	Description
1	A	Agriculture, sylviculture et pêche
2	B, C, D, E et F	Industries extractives; industrie manufacturière; production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution; construction
3	G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T et U	Services

A*10

Code	Sections de la NACE Rév. 2	Description
1	A	Agriculture, sylviculture et pêche
2	B, C, D et E	Industries extractives; industrie manufacturière; production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
2a	C	dont: Industrie manufacturière
3	F	Construction
4	G, H et I	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles; transports et entreposage; hébergement et restauration
5	J	Information et communication
6	K	Activités financières et d'assurance
7	L	Activités immobilières
8	M et N	Activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités de services administratifs et de soutien
9	O, P et Q	Administration publique; enseignement; santé humaine et action sociale
10	R, S, T et U	Arts, spectacles et activités récréatives; autres activités de services; activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre; activités des organisations et organismes extra-territoriaux

A*21

Code	Section de la NACE Rév. 2	Division de la NACE Rév. 2	Description
1	A	01-03	Agriculture, sylviculture et pêche
2	B	05-09	Industries extractives
3	C	10-33	Industrie manufacturière
4	D	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
5	E	36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
6	F	41-43	Construction
7	G	45-47	Commerce; réparations d'automobiles et de motocycles
8	H	49-53	Transports et entreposage
9	I	55-56	Hébergement et restauration
10	J	58-63	Information et communication
11	K	64-66	Activités financières et d'assurance
12	L	68	Activités immobilières
13	M	69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
14	N	77-82	Activités de services administratifs et de soutien
15	O	84	Administration publique
16	P	85	Enseignement
17	Q	86-88	Santé humaine et action sociale
18	R	90-93	Arts, spectacles et activités récréatives
19	S	94-96	Autres activités de services
20	T	97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre
21	U	99	Activités des organisations et organismes extra-territoriaux

Code	Divisions de la NACE Rév. 2	Description
1	01-03	Agriculture, sylviculture et pêche
2	05-09	Industries extractives
3	10-12	Industries alimentaires; fabrication de boissons; fabrication de produits à base de tabac
4	13-15	Fabrication de textiles; industrie de l'habillement; industrie du cuir et de la chaussure
5	16-18	Industrie du bois et du papier; imprimerie
6	19	Cokéfaction et raffinage
7	20	Industrie chimique
8	21	Industrie pharmaceutique
9	22-23	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique; fabrication d'autres produits non minéraux non métalliques
10	24-25	Métallurgie; fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
11	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
12	27	Fabrication d'équipements électriques
13	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
14	29-30	Industrie automobile; fabrication de matériels de transport
15	31-33	Fabrication de meubles; autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et équipements
16	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

17	36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
18	41-43	Construction
19	45-47	Commerce; réparations d'automobiles et de motocycles
20	49-53	Transports et entreposage
21	55-56	Hébergement et restauration
22	58-60	Édition; activités audiovisuelles; programmation et diffusion
23	61	Télécommunications
24	62-63	Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information
25	64-66	Activités financières et d'assurance
26	68	Activités immobilières
26a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
27	69-71	Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion; activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
28	72	Recherche-développement scientifique
29	73-75	Publicité et études de marché; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires
30	77-82	Activités de services administratifs et de soutien
31	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
32	85	Enseignement
33	86	Activités pour la santé humaine
34	87-88	Action sociale

35	90-93	Arts, spectacles et activités récréatives
36	94-96	Autres activités de services
37	97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre
38	99	Activités des organisations et organismes extra-territoriaux

Code	Divisions de la NACE Rév. 2	Description
1	01	Culture et production animale, chasse et services annexes
2	02	Sylviculture et exploitation forestière
3	03	Pêche et aquaculture
4	05-09	Industries extractives
5	10-12	Industries alimentaires; fabrication de boissons; fabrication de produits à base de tabac
6	13-15	Fabrication de textiles; industrie de l'habillement; industrie du cuir et de la chaussure
7	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
8	17	Industrie du papier et du carton
9	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
10	19	Cokéfaction et raffinage
11	20	Industrie chimique
12	21	Industrie pharmaceutique
13	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
14	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
15	24	Métallurgie
16	25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
17	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
18	27	Fabrication d'équipements électriques
19	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.

20	29	Industrie automobile
21	30	Fabrication d'autres matériels de transport
22	31-32	Fabrication de meubles; autres industries manufacturières
23	33	Réparation et installation de machines et d'équipements
24	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
25	36	Captage, traitement et distribution d'eau
26	37-39	Collecte et traitement des eaux usées; collecte, traitement et élimination des déchets; récupération; dépollution et autres services de gestion des déchets
27	41-43	Construction
28	45	Commerce; réparations d'automobiles et de motocycles
29	46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
30	47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
31	49	Transports terrestres et transports par conduites
32	50	Transports par eau
33	51	Transports aériens
34	52	Entreposage et services auxiliaires des transports
35	53	Activités de poste et de courrier
36	55-56	Hébergement et restauration
37	58	Édition
38	59-60	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion
39	61	Télécommunications

40	62-63	Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information
41	64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
42	65	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire
43	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
44	68	Activités immobilières
44a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
45	69-70	Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion
46	71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
47	72	Recherche-développement scientifique
48	73	Publicité et études de marché
49	74-75	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires
50	77	Activités de location et location-bail
51	78	Activités liées à l'emploi
52	79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
53	80-82	Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager; activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
54	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
55	85	Enseignement
56	86	Activités pour la santé humaine
57	87-88	Action sociale

58	90-92	Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent
59	93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
60	94	Activités des organisations associatives
61	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
62	96	Autres services personnels
63	97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre
64	99	Activités des organisations et organismes extra-territoriaux

A*88

Code	Divisions de la NACE Rév. 2	Description
1	01	Culture et production animale, chasse et services annexes
2	02	Sylviculture et exploitation forestière
3	03	Pêche et aquaculture
4	05	Extraction de houille et de lignite
5	06	Extraction d'hydrocarbures
6	07	Extraction de minerais métalliques
7	08	Autres industries extractives
8	09	Services de soutien aux industries extractives
9	10	Industries alimentaires
10	11	Fabrication de boissons
11	12	Fabrication de produits à base de tabac
12	13	Fabrication de textiles
13	14	Industrie de l'habillement
14	15	Industrie du cuir et de la chaussure
15	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
16	17	Industrie du papier et du carton
17	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
18	19	Cokéfaction et raffinage
19	20	Industrie chimique
20	21	Industrie pharmaceutique
21	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

22	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
23	24	Métallurgie
24	25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
25	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
26	27	Fabrication d'équipements électriques
27	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
28	29	Industrie automobile
29	30	Fabrication d'autres matériels de transport
30	31	Fabrication de meubles
31	32	Autres industries manufacturières
32	33	Réparation et installation de machines et d'équipements
33	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
34	36	Captage, traitement et distribution d'eau
35	37	Collecte et traitement des eaux usées
36	38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
37	39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
38	41	Construction de bâtiments
39	42	Génie civil
40	43	Travaux de construction spécialisés
41	45	Commerce; réparations d'automobiles et de motocycles
42	46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
43	47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

44	49	Transports terrestres et transports par conduites
45	50	Transports par eau
46	51	Transports aériens
47	52	Entreposage et services auxiliaires des transports
48	53	Activités de poste et de courrier
49	55	Hébergement
50	56	Restauration
51	58	Édition
52	59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
53	60	Programmation et diffusion
54	61	Télécommunications
55	62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
56	63	Services d'information
57	64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
58	65	Assurance
59	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
60	68	Activités immobilières
60a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
61	69	Activités juridiques et comptables
62	70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion
63	71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
64	72	Recherche-développement scientifique
65	73	Publicité et études de marché

66	74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
67	75	Activités vétérinaires
68	77	Activités de location et location-bail
69	78	Activités liées à l'emploi
70	79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
71	80	Enquêtes et sécurité
72	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
73	82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
74	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
75	85	Enseignement
76	86	Activités pour la santé humaine
77	87	Hébergement médico-social et social
78	88	Action sociale sans hébergement
79	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
80	91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
81	92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
82	93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
83	94	Activités des organisations associatives
84	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
85	96	Autres services personnels
86	97	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
87	98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre

88	99	Activités des organisations et organismes extra-territoriaux
----	----	--

P*3

Cod e	Sections de la CPA 2008	Description
1	A	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
2	B, C, D, E et F	Produits des industries extractives; produits manufacturés; électricité, gaz, et eau; gestion des déchets; constructions et travaux de construction
3	G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T et U	Services

P*10

Code	Sections de la CPA 2008	Description
1	A	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
2	B, C, D et E	Produits des industries extractives; produits manufacturés; électricité, gaz et eau; gestion des déchets
2a	C	dont: Produits manufacturés
3	F	Constructions et travaux de construction
4	G, H et I	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles; services de transports et d'entreposage; services d'hébergement et de restauration
5	J	Services d'information et de communication
6	K	Services financiers et assurances
7	L	Services immobiliers
8	M et N	Services professionnels, scientifiques et techniques; services administratifs et d'assistance
9	O, P et Q	Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire; services de l'enseignement; services de santé humaine et services sociaux
10	R, S, T et U	Services artistiques et du spectacle et services récréatifs; réparation de biens domestiques; autres services

Code	Sections de la CPA 2008	Divisions de la CPA 2008	Description
1	A	01-03	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
2	B	05-09	Produits des industries extractives
3	C	10-33	Produits manufacturés
4	D	35	Électricité, gaz, vapeur et air conditionné
5	E	36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
6	F	41-43	Constructions et travaux de construction
7	G	45-47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles
8	H	49-53	Services de transport et d'entreposage
9	I	55-56	Services d'hébergement et de restauration
10	J	58-63	Services d'information et de communication
11	K	64-66	Services financiers et assurances
12	L	68	Services immobiliers
13	M	69-75	Services professionnels, scientifiques et techniques
14	N	77-82	Services administratifs et d'assistance
15	O	84	Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire
16	P	85	Services de l'enseignement
17	Q	86-88	Services de santé humaine et d'action sociale
18	R	90-93	Services artistiques et du spectacle et services récréatifs
19	S	94-96	Autres services
20	T	97-98	Services des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; biens et services divers produits par les ménages privés pour leur usage propre
21	U	99	Services extra-territoriaux

Code	Divisions de la CPA 2008	Description
1	01-03	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
2	05-09	Produits des industries extractives
3	10-12	Produits des industries alimentaires; boissons et produits à base de tabac
4	13-15	Produits de l'industrie textile; articles d'habillement; cuir et articles en cuir
5	16-18	Bois; papier et carton; travaux d'impression
6	19	Produits de la cokéfaction et du raffinage
7	20	Produits chimiques
8	21	Produits pharmaceutiques de base et préparations pharmaceutiques
9	22-23	Produits en caoutchouc et en plastique; autres produits minéraux non métalliques
10	24-25	Produits métallurgiques; produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
11	26	Produits informatiques, électroniques et optiques
12	27	Équipements électriques
13	28	Machines et équipements n.c.a.
14	29-30	Matériels de transport
15	31-33	Meubles; autres produits manufacturés; réparation et installation de machines et d'équipements
16	35	Électricité, gaz, vapeur et air conditionné
17	36-39	Distribution d'eau; traitement des eaux usées; traitement des déchets; dépollution
18	41-43	Constructions et travaux de construction
19	45-47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles

20	49-53	Transports et entreposage
21	55-56	Services d'hébergement et services de restauration
22	58-60	Édition; activités audiovisuelles; programmation et diffusion
23	61	Services de télécommunications
24	62-63	Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information
25	64-66	Services financiers et services d'assurance
26	68	Services immobiliers
26a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
27	69-71	Services juridiques et comptables; services des sièges sociaux; services de conseil en gestion; services d'architecture et d'ingénierie; services de contrôle et analyses techniques
28	72	Services de recherche et développement scientifique
29	73-75	Services de publicité et d'études de marché; autres services spécialisés, scientifiques et techniques; services vétérinaires
30	77-82	Services administratifs et services de soutien
31	84	Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire
32	85	Services de l'enseignement
33	86	Services de santé humaine
34	87-88	Services sociaux
35	90-93	Services créatifs, artistiques et récréatifs
36	94-96	Autres services
37	97-98	Services des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; biens et services divers produits par les ménages privés pour leur usage propre
38	99	Services extra-territoriaux

Code	Divisions de la CPA 2008	Description
1	01	Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes
2	02	Produits sylvicoles et services annexes
3	03	Produits de la pêche et de l'aquaculture; services de soutien à la pêche
4	05-09	Produits des industries extractives
5	10-12	Produits des industries alimentaires; boissons et produits à base de tabac
6	13-15	Produits de l'industrie textile; articles d'habillement; cuir et articles en cuir
7	16	Bois, articles en bois et en liège, à l'exclusion des meubles; articles de vannerie et de sparterie
8	17	Papier et carton
9	18	Travaux d'impression et de reproduction
10	19	Produits de la cokéfaction et du raffinage
11	20	Produits chimiques
12	21	Produits pharmaceutiques de base et préparations pharmaceutiques
13	22	Produits en caoutchouc et en plastique
14	23	Autres produits minéraux non métalliques
15	24	Produits métallurgiques
16	25	Produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
17	26	Produits informatiques, électroniques et optiques
18	27	Équipements électriques
19	28	Machines et équipements n.c.a.

20	29	Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques
21	30	Autres matériels de transport
22	31-32	Meubles; autres produits manufacturés
23	33	Réparation et installation de machines et d'équipements
24	35	Électricité, gaz, vapeur et air conditionné
25	36	Eau naturelle; traitement et distribution d'eau
26	37-39	Collecte et traitement des eaux usées; boues d'épuration; collecte, traitement et élimination des déchets; récupération de matériaux; dépollution et autres services de gestion des déchets
27	41-43	Constructions et travaux de construction
28	45	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles
29	46	Commerce de gros, à l'exclusion des automobiles et des motocycles
30	47	Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles
31	49	Transports terrestres et transports par conduites
32	50	Transport par eau
33	51	Transports aériens
34	52	Entreposage et services auxiliaires des transports
35	53	Services de poste et de courrier
36	55-56	Services d'hébergement et services de restauration
37	58	Édition
38	59-60	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion
39	61	Services de télécommunications
40	62-63	Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information

41	64	Services financiers, hors assurances et caisses de retraite
42	65	Services d'assurance, de réassurance et de caisses de retraite, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire
43	66	Services auxiliaires aux services financiers et aux assurances
44	68	Services immobiliers
44a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
45	69-70	Services juridiques et comptables; services des sièges sociaux; services de conseil en gestion
46	71	Services d'architecture et d'ingénierie; services de contrôle et analyses techniques
47	72	Services de recherche et développement scientifique
48	73	Services de publicité et d'études de marché
49	74-75	Autres services spécialisés, scientifiques et techniques; services vétérinaires
50	77	Location et location-bail
51	78	Services liés à l'emploi
52	79	Services des agences de voyage, des voyagistes et autres services de réservation et services connexes
53	80-82	Services de sécurité et d'enquête; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager; services administratifs et autres services de soutien aux entreprises
54	84	Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire
55	85	Services de l'enseignement
56	86	Services de santé humaine
57	87-88	Services d'hébergement médico-social et social; services d'action sociale sans hébergement

58	90-92	Services créatifs, artistiques et du spectacle; services des bibliothèques, archives, musées et autres services culturels; jeux de hasard et d'argent
59	93	Services sportifs, récréatifs et de loisirs
60	94	Services fournis par des organisations associatives
61	95	Services de réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
62	96	Autres services personnels
63	97-98	Services des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; biens et services divers produits par les ménages privés pour leur usage propre
64	99	Services extra-territoriaux

Code	Divisions de la CPA 2008	Description
1	01	Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes
2	02	Produits sylvicoles et services annexes
3	03	Produits de la pêche et de l'aquaculture; services de soutien à la pêche
4	05	Houille et lignite
5	06	Hydrocarbures
6	07	Minerais métalliques
7	08	Autres produits des industries extractives
8	09	Services de soutien aux industries extractives
9	10	Produits des industries alimentaires
10	11	Boissons
11	12	Produits à base de tabac
12	13	Produits de l'industrie textile
13	14	Articles d'habillement
14	15	Cuir et articles en cuir
15	16	Bois, articles en bois et en liège, à l'exclusion des meubles; articles de vannerie et de sparterie
16	17	Papier et carton
17	18	Travaux d'impression et de reproduction
18	19	Produits de la cokéfaction et du raffinage
19	20	Produits chimiques
20	21	Produits pharmaceutiques de base et préparations pharmaceutiques
21	22	Produits en caoutchouc et en plastique

22	23	Autres produits minéraux non métalliques
23	24	Produits métallurgiques
24	25	Produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
25	26	Produits informatiques, électroniques et optiques
26	27	Équipements électriques
27	28	Machines et équipements n.c.a.
28	29	Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques
29	30	Autres matériels de transport
30	31	Meubles
31	32	Autres produits manufacturés
32	33	Réparation et installation de machines et d'équipements
33	35	Électricité, gaz, vapeur et air conditionné
34	36	Eau naturelle; traitement et distribution d'eau
35	37	Collecte et traitement des eaux usées; boues d'épuration
36	38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération de matériaux
37	39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
38	41	Bâtiments et travaux de construction de bâtiments
39	42	Ouvrages et travaux de construction relatifs au génie civil
40	43	Travaux de construction spécialisés
41	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
42	46	Commerce de gros, à l'exclusion des automobiles et des motocycles
43	47	Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles

44	49	Transports terrestres et transports par conduites
45	50	Transport par eau
46	51	Transports aériens
47	52	Entreposage et services auxiliaires des transports
48	53	Services de poste et de courrier
49	55	Services d'hébergement
50	56	Services de restauration et de débits de boissons
51	58	Édition
52	59	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
53	60	Programmation et diffusion
54	61	Services de télécommunications
55	62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
56	63	Services d'information
57	64	Services financiers, hors assurances et caisses de retraite
58	65	Services d'assurance, de réassurance et de caisses de retraite, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire
59	66	Services auxiliaires aux services financiers et aux assurances
60	68	Services immobiliers
60a		dont: Loyers imputés des propriétaires occupants
61	69	Services juridiques et comptables
62	70	Services des sièges sociaux; services de conseil en gestion
63	71	Services d'architecture et d'ingénierie; services de contrôle et analyses techniques
64	72	Services de recherche et développement scientifique

65	73	Services de publicité et d'études de marché
66	74	Autres services spécialisés, scientifiques et techniques
67	75	Services vétérinaires
68	77	Location et location-bail
69	78	Services liés à l'emploi
70	79	Services des agences de voyage, des voyagistes et autres services de réservation et services connexes
71	80	Services de sécurité et d'enquête
72	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
73	82	Services administratifs et autres services de soutien aux entreprises
74	84	Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire
75	85	Services de l'enseignement
76	86	Services de santé humaine
77	87	Services d'hébergement médico-social et social
78	88	Services d'action sociale sans hébergement
79	90	Services créatifs, artistiques et du spectacle
80	91	Services des bibliothèques, archives, musées et autres services culturels
81	92	Jeux de hasard et d'argent
82	93	Services sportifs, récréatifs et de loisirs
83	94	Services fournis par des organisations associatives
84	95	Services de réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
85	96	Autres services personnels
86	97	Services des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique

87	98	Biens et services divers produits par les ménages privés pour leur usage propre
88	99	Services extra-territoriaux

Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP)

01	Services généraux des administrations publiques
01.1	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
01.2	Aide économique extérieure
01.3	Services généraux
01.4	Recherche fondamentale
01.5	R-D concernant des services généraux des administrations publiques
01.6	Services généraux des administrations publiques n.c.a.
01.7	Opérations concernant la dette publique
01.8	Transferts de caractère général entre administrations publiques
02	Défense
02.1	Défense militaire
02.2	Défense civile
02.3	Aide militaire à des pays étrangers
02.4	R-D concernant la défense
02.5	Défense n.c.a.
03	Ordre et sécurité publics
03.1	Services de police
03.2	Services de protection civile
03.3	Tribunaux
03.4	Administration pénitentiaire
03.5	R-D concernant l'ordre et la sécurité publics
03.6	Ordre et sécurité publics n.c.a.

04	Affaires économiques
04.1	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
04.2	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse
04.3	Combustibles et énergie
04.4	Industries extractives et manufacturières, construction
04.5	Transports
04.6	Communications
04.7	Autres branches d'activité
04.8	R-D concernant les affaires économiques
04.9	Affaires économiques n.c.a.
05	Protection de l'environnement
05.1	Gestion des déchets
05.2	Gestion des eaux usées
05.3	Lutte contre la pollution
05.4	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
05.5	R-D dans le domaine de la protection de l'environnement
05.6	Protection de l'environnement n.c.a.
06	Logements et équipements collectifs
06.1	Logements
06.2	Équipements collectifs
06.3	Alimentation en eau
06.4	Éclairage public
06.5	R-D dans le domaine du logement et des équipements collectifs
06.6	Logement et équipements collectifs n.c.a.

07	Santé
07.1	Produits, appareils et matériels médicaux
07.2	Services ambulatoires
07.3	Services hospitaliers
07.4	Services de santé publique
07.5	R-D dans le domaine de la santé
07.6	Santé n.c.a.
08	Loisirs, culture et culte
08.1	Services récréatifs et sportifs
08.2	Services culturels
08.3	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
08.4	Culte et autres services communautaires
08.5	R-D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte
08.6	Loisirs, culture et culte n.c.a.
09	Enseignement
09.1	Enseignement préélémentaire et primaire
09.2	Enseignement secondaire
09.3	Enseignement postsecondaire non supérieur
09.4	Enseignement supérieur
09.5	Enseignement non défini par niveau
09.6	Services annexes à l'enseignement
09.7	R-D dans le domaine de l'enseignement
09.8	Enseignement n.c.a.
10	Protection sociale
10.1	Maladie et invalidité

10.2	Vieillesse
10.3	Survivants
10.4	Famille et enfants
10.5	Chômage
10.6	Logement
10.7	Exclusion sociale n.c.a.
10.8	R-D dans le domaine de la protection sociale
10.9	Protection sociale n.c.a.

Classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP)

01-12 Dépenses de consommation individuelle des ménages

01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
01.1	Produits alimentaires
01.2	Boissons non alcoolisées
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants
02.1	Boissons alcoolisées
02.2	Tabac
02.3	Stupéfiants
03	Articles d'habillement et chaussures
03.1	Articles d'habillement
03.2	Chaussures
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles
04.1	Loyers effectifs
04.2	Loyers fictifs
04.3	Entretien et réparation des logements
04.4	Alimentation en eau et services divers liés au logement
04.5	Électricité, gaz et autres combustibles
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer
05.1	Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol
05.2	Articles de ménage en textiles
05.3	Appareils ménagers
05.4	Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage

05.5	Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin
05.6	Biens et services liés à l'entretien courant du foyer
06	Santé
06.1	Produits, appareils et matériels médicaux
06.2	Services ambulatoires
06.3	Services hospitaliers
07	Transports
07.1	Achat de véhicules
07.2	Dépenses d'utilisation des véhicules
07.3	Services de transport
08	Communications
08.1	Services postaux
08.2	Matériel de téléphonie et de télécopie
08.3	Services de téléphonie et de télécopie
09	Loisirs et culture
09.1	Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information
09.2	Autres biens durables à fonction récréative et culturelle
09.3	Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animaux de compagnie
09.4	Services récréatifs et culturels
09.5	Journaux, livres et articles de papeterie
09.6	Forfaits touristiques
10	Enseignement
10.1	Enseignement préélémentaire et primaire
10.2	Enseignement secondaire

10.3	Enseignement postsecondaire non supérieur
10.4	Enseignement supérieur
10.5	Enseignement non défini par niveau
11	Restaurants et hôtels
11.1	Services de restauration
11.2	Services d'hébergement
12	Biens et services divers
12.1	Soins corporels
12.2	Prostitution
12.3	Effets personnels n.c.a.
12.4	Protection sociale
12.5	Assurance
12.6	Services financiers n.c.a.
12.7	Autres services n.c.a.
13	Dépenses de consommation individuelle à la charge des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)
13.1	Logement
13.2	Santé
13.3	Loisirs et culture
13.4	Enseignement
13.5	Protection sociale
13.6	Autres services
14	Dépenses de consommation individuelle à la charge des administrations publiques
14.1	Logement
14.2	Santé
14.3	Loisirs et culture

14.4	Enseignement
14.5	Protection sociale

**Classification des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages
(COPNI)**

01	Logement
02.	Santé
02.1	Produits, appareils et matériel médicaux
02.2	Services ambulatoires
02.3	Services hospitaliers
02.4	Services de santé publique
02.5	R-D dans le domaine de la santé
02.6	Autres services de santé
03	Loisirs et culture
03.1	Services récréatifs et sportifs
03.2	Services culturels
04	Enseignement
04.1	Enseignement préélémentaire et primaire
04.2	Enseignement secondaire
04.3	Enseignement postsecondaire non supérieur
04.4	Enseignement supérieur
04.5	Enseignement non défini par niveau
04.6	R-D dans le domaine de l'enseignement
04.7	Autres services d'enseignement
05	Protection sociale
05.1	Services de protection sociale
05.2	R-D dans le domaine de la protection sociale
06	Culte
07	Partis politiques, organisations professionnelles et syndicales

07.1	Services des partis politiques
07.2	Services des organisations syndicales
07.3	Services des organisations professionnelles
08	Protection de l'environnement
08.1	Services de protection de l'environnement
08.2	R-D dans le domaine de la protection de l'environnement
09	Services n.c.a.
09.1	Services n.c.a.
09.2	R-D dans le domaine des services n.c.a.

Classification des dépenses des producteurs par fonction (COPP)

01	Dépenses d'infrastructure
01.1	Dépenses de construction et d'amélioration des routes et d'aménagement
01.2	Dépenses d'ingénierie et dépenses pour études techniques
01.3	Dépenses de gestion de l'information
02	Dépenses de recherche-développement
02.1	Dépenses de recherche-développement expérimental en sciences physiques ou naturelles et en ingénierie
02.2	Dépenses de recherche-développement expérimental en sciences sociales et humaines
03	Dépenses de protection de l'environnement
03.1	Dépenses de protection de l'air ambiant et du climat
03.2	Dépenses de gestion des eaux usées
03.3	Dépenses de gestion des eaux usées
03.4	Dépenses de protection du sol et des eaux souterraines
03.5	Dépenses de lutte contre le bruit et les vibrations
03.6	Dépenses de protection de la diversité biologique et de la nature
03.7	Dépenses relatives à d'autres activités de protection de l'environnement n.c.a.
04	Dépenses de commercialisation
04.1	Dépenses afférentes aux activités directes de vente
04.2	Dépenses de publicité
04.3	Dépenses de commercialisation n.c.a.

05	Dépenses de valorisation des ressources humaines
05.1	Dépenses d'enseignement et de formation
05.2	Dépenses de santé
05.3	Dépenses afférentes aux services sociaux
06	Dépenses liées aux programmes de production courante, à l'administration et à la gestion
06.1	Dépenses liées aux programmes de production courante
06.2	Dépenses de transport externe
06.3	Dépenses à la sûreté et à la sécurité
06.4	Dépenses de gestion et d'administration